

L'AUTISME AU CŒUR DE NOTRE ACTION





LA FRANCE COMPTE AUJOURD'HUI ENVIRON **700 000 PERSONNES CONCERNÉES PAR LES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE (TSA)**, DONT 525 000 ADULTES.

PRINCIPALE ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AUTISTES EN FRANCE, **AFG AUTISME GÈRE PLUS DE 70 ÉTABLISSEMENTS, SERVICES ET DISPOSITIFS RÉPARTIS DANS 13 DÉPARTEMENTS.**

A L'HEURE ACTUELLE, SEULS 20% DES ENFANTS ET 3% DES ADULTES AUTISTES BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE CORRESPONDANT À LEURS BESOINS. L'ASSOCIATION ŒUVRE POUR FAVORISER L'AMPLIFICATION DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET LA GENÈSE DE **RÉPONSES ADAPTÉES À LA MULTIPLICITÉ DES SITUATIONS RENCONTRÉES.**

“ Accompagner les personnes handicapées n’est pas un choix que l’on fait par hasard, c’est un **engagement**. Cela est d’autant plus important quand la personne est vulnérable, ce qui est particulièrement le cas des personnes autistes.



Que l’on soit parent, bénévole investi dans le projet associatif, collaborateur d’AFG Autisme, ou partenaire dans la prise en charge d’une ou plusieurs personnes autistes, le but partagé au sein d’AFG Autisme est de **donner à chacune de ces personnes tout ce qu’elle est en droit d’attendre**. Au nom des droits fondamentaux, ces personnes doivent notamment recevoir une éducation digne de ce nom, adaptée et complète, ainsi que des soins somatiques réguliers. Leur vie exige une attention permanente tournée vers le respect de leur personne, de leur individualité, de chacun de leurs besoins quotidiens.

La raison d’être d’AFG Autisme est de garantir une prise en charge de qualité et pérenne. Celle-ci repose sur les **4 piliers de l’association** :

- Pérennité des services par une gestion centralisée
- Continuité dans l’éducation, les soins, l’intégration sociale et/ou professionnelle
- Garantie de la qualité de la prise en charge des personnes autistes
- Création de nouvelles structures pour répondre aux besoins de façon adaptée

André Masin
Président d’AFG Autisme

”

AFG AUTISME, PREMIÈRE ASSOCIATION NATIONALE POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES AUTISTES

L'AUTISME AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Experte dans l'accompagnement des personnes autistes, l'association AFG Autisme déploie depuis sa création des solutions innovantes et adaptées. Le cadre réglementaire s'inscrit dans les orientations nationales et le Code de l'Action Sociale et des Familles.

LES RAISONS DE LA CRÉATION

L'absence de solution a poussé André Masin, parent d'un fils et d'un beau fils, tous les deux autistes non verbaux, à créer d'abord un établissement spécifiquement dédié aux enfants autistes (SESSAD Paris Autisme Intégration) avant de fonder, avec Evelyne Friedel et Pierre Bonnard, AFG Autisme, en 2005.

LES VALEURS D'AFG AUTISME

L'engagement : Au service des personnes autistes, dans le respect de leurs singularités.

La bientraitance :

La bientraitance implique obligatoirement la compétence. Pour travailler auprès des personnes autistes, il est indispensable de maîtriser un minimum de prérequis humains et techniques.

CRÉATION :

11 février 2005

STATUT :

Association non lucrative, loi 1901

DÉNOMINATION ET ACTIVITÉ

PRINCIPALE :

Association Française de Gestion de services et établissements pour personnes autistes

PRÉSIDENT ET FONDATEUR :

André Masin

L'intégrité : Être intègre, c'est agir avec honnêteté et respect, être fidèle à nos valeurs et prendre des décisions justes, en toute circonstance.

L'action de l'association s'est structurée autour de **trois axes majeurs** :

- **Accompagner la qualité de vie** des personnes accueillies au sein de nos établissements, dispositifs et services en fonction de leurs compétences, de leurs besoins et de leurs souhaits
- **Garantir l'accès aux droits**, condition indispensable à l'exercice de la citoyenneté, telle une passerelle vers l'inclusion sociale
- **Développer la création de nouvelles structures** destinées à répondre aux besoins des personnes autistes

.....
L'ASSOCIATION AUJOURD'HUI

- + de 1100 usagers accompagnés
- + de 1000 professionnels engagés
- + de 70 établissements, services et dispositifs

Se référant aux standards nationaux et internationaux, et aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, AFG Autisme a fait le choix de développer des techniques et moyens d'apprentissage fondés sur **l'approche de l'éducation structurée** dont la preuve de l'efficacité a été démontrée scientifiquement :

- Le programme TEACCH (Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped CHildren)
- L'approche ABA (Applied Behavior Analysis) issue des théories de l'apprentissage
- Le modèle Denver d'intervention précoce pour les enfants de 1 à 5 ans
- L'outil PECS
- Le programme MAKATON

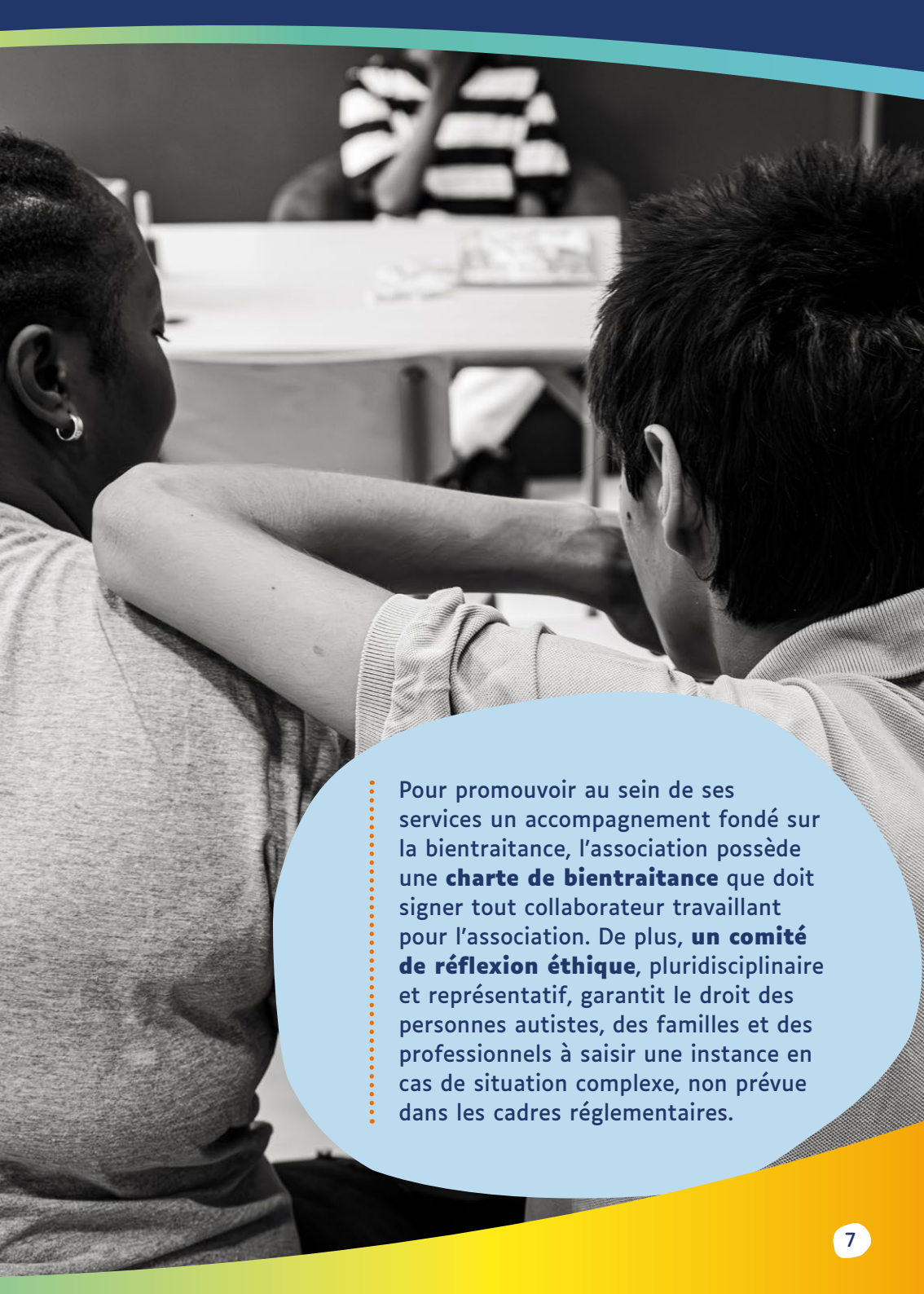
AFG Autisme gère plus de 70 établissements, services et dispositifs implantés dans 6 régions et 13 départements :

- Ile-de-France (75, 91, 92, 93)
- Hauts-de-France (02, 59)
- Grand-Est (10)
- Provence-Alpes-Côte-D'azur (06)
- Auvergne-Rhône-Alpes (38, 69)
- Nouvelle-Aquitaine (40, 64, 86)

ASSURER UNE GOUVERNANCE INNOVANTE AU SERVICE DE LA BIENTRAITANCE

Le conseil d'administration d'AFG Autisme, innovant dans sa composition, allie à la fois professionnels et familles de personnes autistes. Il est statutairement composé de deux tiers de parents et d'un tiers de professionnels (non-salariés d'AFG Autisme). Il a été constitué dans un objectif de complémentarité et de mobilisation des expertises et compétences. Des conseillers techniques bénévoles complètent ces ressources qui se structurent autour de la **connaissance de l'autisme**, l'expérience de direction ou de **gestion**, l'**expertise** dans les questions financières, juridiques ou administratives.

Du pilotage au contrôle, le siège social met en œuvre la politique associative et accompagne les structures au quotidien grâce aux différentes directions qui le composent. Le siège est constitué d'un pôle administratif et de quatre directions opérationnelles pilotées par un Directeur Général. Les établissements mettent en œuvre les orientations associatives. La gestion quotidienne de ces structures leur est dévolue en fonction du projet de service.



Pour promouvoir au sein de ses services un accompagnement fondé sur la bientraitance, l'association possède une **charte de bientraitance** que doit signer tout collaborateur travaillant pour l'association. De plus, un **comité de réflexion éthique**, pluridisciplinaire et représentatif, garantit le droit des personnes autistes, des familles et des professionnels à saisir une instance en cas de situation complexe, non prévue dans les cadres réglementaires.

FAVORISER UN ÉGAL ACCÈS AU SPORT PAR DES PRATIQUES ADAPTÉES

Depuis sa création en 2005, AFG Autisme œuvre pour la **pratique d'activités physiques et sportives adaptées** pour les personnes autistes. Par les séances mises en place dans ses établissements et structures médico-sociales,

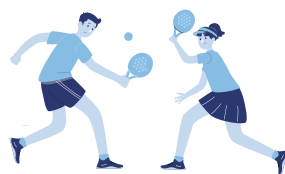
mais aussi par l'inclusion sociale au sein des clubs de sports et de l'éducation nationale, une expertise d'encadrement et d'accompagnement en sport adapté s'est tissée autour d'AFG Autisme.

Les 3 objectifs prioritaires de la plateforme AFG Sport Adapté sont les suivants :



Développer l'inclusion par l'activité physique adaptée des personnes autistes, atteintes de troubles psychiques et autres handicaps.

Offrir un répit aux familles ayant des enfants déscolarisés et/ou sans solution et/ou sur liste d'attente d'institutions et services médico-sociaux.



Accompagner les clubs de sports à l'inclusion de personnes avec des besoins spécifiques et à la création de séances adaptées.

Ces missions s'inscrivent en cohérence avec celles des établissements, services et dispositifs d'AFG Autisme. Elles visent le développement de l'inclusion par le sport, en respectant les spécificités des personnes bénéficiaires et les recommandations de bonnes pratiques préconisées par la Haute Autorité de Santé dans l'accompagnement des personnes autistes.

Nos éducateurs sportifs partent systématiquement de la **motivation des bénéficiaires** afin de les orienter vers des activités physiques, sportives et artistiques qui vont leur permettre de s'épanouir. Le choix de l'activité revient au bénéficiaire et à sa famille, en lien avec les professionnels et selon les possibilités de l'établissement.



Nos équipes sont à leur disposition pour les orienter vers les différentes possibilités :

- Natation, gymnastique, escalade, athlétisme, équitation
- Jeux traditionnels et sports collectifs
- Sports de combats
- Sports de raquettes
- Sports de glisse
- Activités artistiques

FORMER LES PROFESSIONNELS POUR UNE PRISE EN CHARGE OPTIMALE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'organisme de formation, AFG Autisme Formation, a été créé en 2012 au sein d'AFG Autisme. L'objectif d'AFG Autisme Formation est de **faire monter en compétence les professionnels et accompagnants et de développer la qualité de l'accompagnement** des personnes autistes, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS, ANESM). Former les professionnels permet de proposer un accompagnement toujours plus adapté et au plus près des besoins des personnes accompagnées. AFG Autisme Formation étudie les besoins en formation, en supervision, et construit des **actions personnalisées et adaptées**.

Nos formations s'adressent :

- aux professionnels du secteur médico-social, sanitaire, ambulatoire ou scolaire
- aux établissements et services :
 - accueillant ou envisageant l'accueil d'enfants ou d'adultes autistes
 - dédiés à l'accueil de personnes autistes et récemment créés

Les formateurs intervenant pour AFG Autisme Formation sont des **professionnels en activité** (éducateurs, psychologues, médecins, orthophonistes, etc.) qui ont une expérience solide de l'accompagnement auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes autistes. Ils sont également formés aux techniques de formation. AFG Autisme Formation se situe

dans le cadre de la **formation professionnelle continue**

et contribue à offrir des espaces et des temps de prise de recul pour les professionnels, pour penser leur pratique.

Ces espaces de réflexion en équipe pluriprofessionnelle sont indispensables pour permettre la cohérence des interventions.

Ces temps de formation, de supervision ou d'analyse des pratiques professionnelles (APP) sont des éléments clés dans la **mise en œuvre de pratiques bientraitantes et de la prévention d'éventuelles maltraitances**, en soutenant les professionnels dans l'élaboration du sens de leur travail d'accompagnement. Cela favorise, in fine, la qualité de vie au travail et la prévention de l'usure professionnelle, en permettant aux professionnels d'être parties prenantes d'un collectif de travail, synonyme de ressource pour chacun.

LES 5 FORMATIONS LES PLUS PROGRAMMÉES :

- Bloc essentiel
- ABA : Applied Behaviour Analysis
- Comportements défis
- Stratégies éducatives
- PCM : Professional Crisis Management



PORTER LA VOIX DES PERSONNES AUTISTES

Depuis la **première condamnation de la France par le Conseil de l'Europe**, en 2004, pour discrimination à l'égard des enfants autistes dans leur accès à l'éducation, quatre autres condamnations ont suivi, notamment en 2014 pour l'insuffisance notoire des efforts dans les 10 ans suivant la première condamnation. 20 ans après cette première condamnation, les réformes restent timides, notamment du fait de la **dilution de l'action publique en faveur de l'autisme** dans des stratégies nationales couvrant l'ensemble des troubles du neuro-développement (TND), avec les troubles de l'attention avec ou sans hyper-activité (TDAH) et les troubles dys-.

AFG Autisme porte la voix des personnes autistes afin qu'elles soient pleinement considérées dans la genèse des politiques publiques.

Au contact quotidien des personnes autistes depuis

20 ans, nous avons forgé la conviction qu'il faut apporter, pour toutes les formes de TSA, des **réponses spécifiques et personnalisées, allant jusqu'à l'accompagnement renforcé ou innovant** dont certaines personnes ont besoin, combinant des prises en charge multiples, dans tous les champs pertinents, notamment médico-sociaux, sanitaires et éducatifs.

Nous demandons en priorité la création de solutions pour les adultes autistes, dans tous les départements, proportionnellement à la population. Ces créations doivent se traduire concrètement :

- Par des **accueils de jour**, proches de leur domicile, c'est-à-dire situés dans un rayon de 15 km en province. Ces établissements doivent être à taille humaine, soit d'une vingtaine de places, et s'adresser à tous les jeunes adultes.
- Par des **solutions, en complément de l'accueil**

de jour, permettant l'hébergement de la personne autiste lorsque cela constitue la réponse la mieux adaptée à sa situation, ou le maintien à domicile grâce à des services à la personne dédiés, ou encore des places spécifiquement accompagnées en EPHAD pour les plus vieillissants.

Nous demandons ensuite des solutions spécifiques pour les enfants autistes. Pour cela, il est nécessaire de :

- Créer des **instituts médico éducatifs** (IME), voire des IME insérés au sein des écoles, pour avoir des groupes/classe et de réelles inclusions même pour les plus déficitaires, ceci dans chaque école ou lycée. Ces IME doivent accueillir des plateaux techniques renforcés, dispositifs souples pour mieux répondre aux besoins des jeunes, rassemblant l'ensemble des professionnels en mesure d'assurer une prise en charge.
- Allouer aux personnels de **centres sportifs et de loisirs** des moyens financiers supplémentaires pour l'accompagnement individuel des enfants dans leurs structures, et instituer dans chaque centre des relais/référents pour l'accueil des enfants autistes afin de favoriser une meilleure inclusion en milieu ordinaire.

Enfin, nous demandons le renforcement des mesures destinées aux familles ébauchées dans la stratégie de mobilisation et de soutien pour les aidants, en particulier :

- La création dans tous les départements d'un **interlocuteur unique** spécifique aux aidants de personnes autistes.
- La création de **places d'accueil temporaires** par département réservées aux personnes autistes pour favoriser des temps de repos ponctuels des aidants.
- La création de la suite des dispositifs UEMA et UEEA par le **développement d'accompagnements au collège et au lycée** en SESSAD et en IME.

Permettre l'accès aux droits est une des missions majeures de l'association, condition indispensable à l'exercice de la citoyenneté et passerelle vers l'inclusion sociale.

PROMOUVOIR UNE DYNAMIQUE NATIONALE ET EUROPÉENNE AU SERVICE DES PLUS FRAGILES

AFG Autisme, au-delà de ses nombreux établissements, services et dispositifs innovants, expérimente **l'inclusion professionnelle de personnes en milieu ordinaire, au sein d'entreprises et au sein du Ministère des Armées**. L'accompagnement est renforcé à la fois autour de la personne et de son environnement professionnel. Ce dispositif innovant garantit une réussite d'inclusion professionnelle qui mériterait d'être déployée avec le soutien des autorités administratives et tarifaires (ARS/CD) et des MDPH. L'accompagnement d'AFG Autisme a permis au Ministère des Armées d'obtenir le **Prix de l'inclusion dans le recrutement** (FIPHFP) en avril 2022.

AFG Autisme est membre effectif d'Autisme-Europe

Autisme-Europe est une association internationale dont les objectifs principaux sont de faire valoir les droits des personnes autistes et de leurs familles et d'améliorer leur qualité de vie.

Elle assure une coordination efficace entre **près de 90 associations de l'autisme membres dans une trentaine de pays européens** – dont 25 Etats membres de l'Union Européenne, les gouvernements et les institutions européennes et internationales.

Autisme-Europe joue un rôle clé dans la sensibilisation du public et des décideurs européens à la problématique de l'autisme et dans la **promotion des droits des personnes autistes**.

Après avoir assisté à la naissance d'**Handéo** (un groupe de l'Economie Sociale et Solidaire dirigé par et au service des personnes en situation de handicap, des personnes en situation de fragilité et en perte d'autonomie), avoir participé au comité de rédaction du référentiel de certification

autisme de Cap'Handéo, puis au lancement de la démarche de certification, AFG Autisme est membre de son conseil d'administration, convaincu de ce besoin d'exigence de qualité des services.





11 Rue de la Vistule
75013 Paris
afg@afg-autisme.com
01 42 73 35 20



Ne pas jeter sur la voie publique
Crédit photos : Mathilde GAUSSEN
Impression : EA ANAIS édition & Numérisation - CERISE

